

INTRODUCTION À L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

SYNTHÈSE

- Ce guide d'introduction fournit une brève synthèse de ce qu'est l'investissement responsable et de la manière dont il peut être réalisé.
- Il communique des informations sur la mise en œuvre des [Principes pour l'investissement responsable](#).
- Le guide aborde également certaines idées fausses sur ce qu'implique l'investissement responsable et propose des lectures complémentaires.
- Les définitions des termes relatifs à l'investissement responsable utilisés dans le guide se trouvent dans le [Glossaire du Reporting des PRI](#).
- Pour en savoir plus sur les sujets qui y sont abordés, ou sur l'investissement responsable en général, n'hésitez pas à nous contacter.

INTRODUCTION À L'ENVIRONNEMENT RESPONSABLE

DÉCOUVREZ LES GUIDES



Le guide comporte cinq rubriques :

Qu'est-ce que
l'investissement
responsable ?

Pourquoi
investir de
manière
responsable ?

Comment
investir de
manière
responsable ?

Fausse idées

Le rôle des PRI

QU'EST-CE QUE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE ?

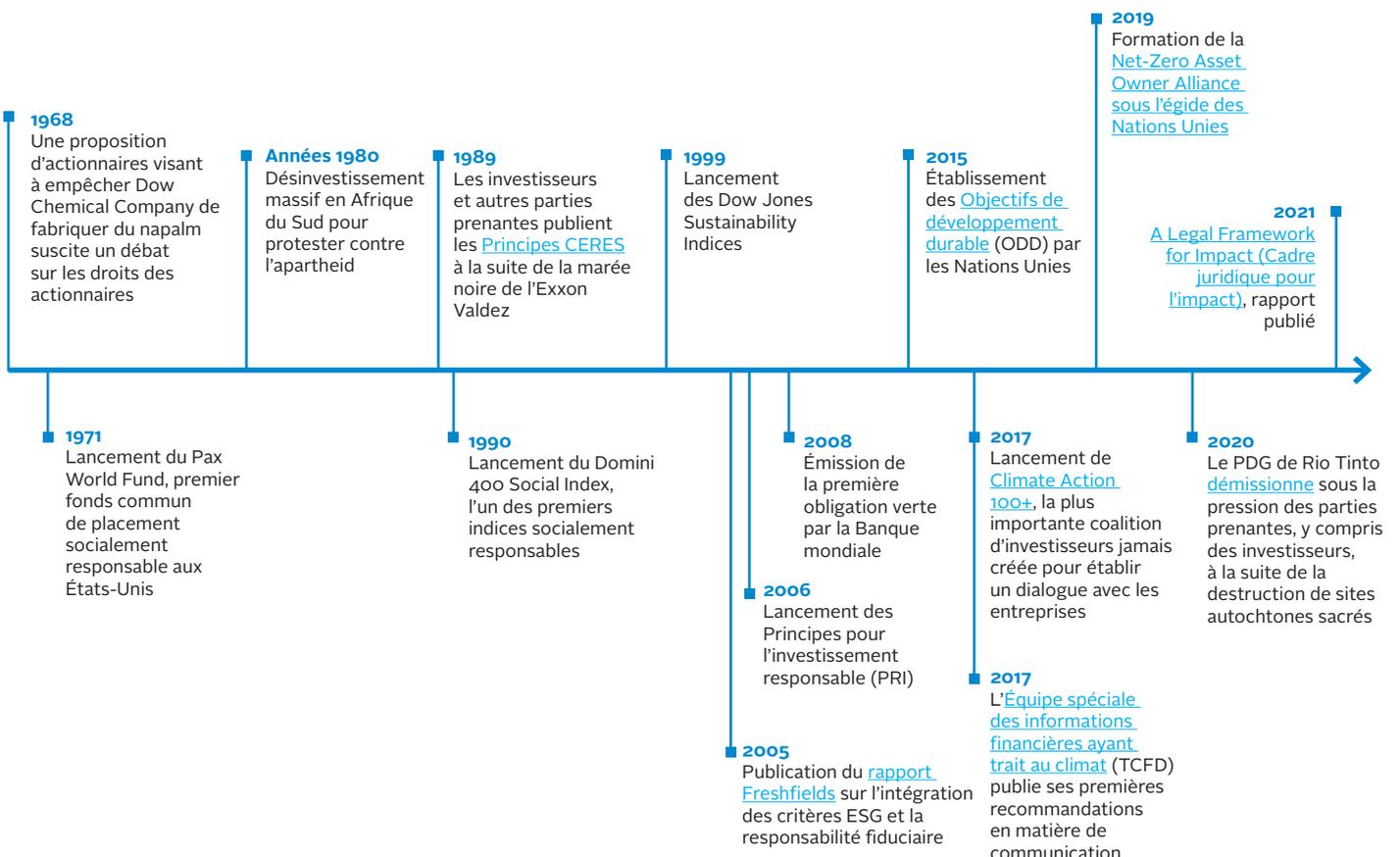
L'investissement responsable consiste à prendre en compte les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) lors de la prise de décisions d'investissement et de l'exercice d'influence sur les entreprises ou les actifs (ce que l'on appelle l'engagement (dialogue et vote)). Il complète l'analyse financière traditionnelle et les techniques de constitution des portefeuilles.

Les investisseurs responsables peuvent avoir différents objectifs. Certains se concentrent exclusivement sur les rendements financiers et ne prennent pas en compte les questions ESG susceptibles d'avoir un impact sur ces rendements. D'autres visent à générer des rendements financiers et à obtenir des résultats positifs pour les personnes et la planète, tout en évitant les résultats négatifs.

Les questions ESG que les investisseurs peuvent prendre en compte dans le cadre d'un investissement responsable sont les suivantes :



ÉTAPES MARQUANTES DANS L'ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE



POURQUOI INVESTIR DE MANIÈRE RESPONSABLE ?

Plusieurs forces liées, et dans certains cas se chevauchant, sont à l'origine de la croissance de l'investissement responsable. Ces forces sont notamment :



MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE

De plus en plus d'études sectorielles et universitaires¹ indiquent qu'il existe une relation entre les questions ESG et la performance financière. Les [travaux de recherche commandés par les PRI](#) sont également parvenus à la conclusion que l'établissement d'un dialogue avec les entreprises sur les questions ESG pouvait créer de la valeur pour les entreprises et les personnes qui y investissent en encourageant l'amélioration de la gestion des risques et l'adoption de pratiques plus durables.

Les [questions de durabilité](#) peuvent avoir un impact significatif sur les rendements des marchés et des portefeuilles et, dans certains cas, présenter des risques au-delà d'une seule entreprise, d'un seul secteur ou d'une seule zone géographique.²

Exemples d'incidents ESG et de problèmes de durabilité ayant eu des retombées financières importantes



¹ Voir, par exemple, Mozaffar Khan et al. (2016) [Corporate Sustainability: First Evidence on Materiality](#) et Robert G Eccles et al (2014), [The Impact of Corporate Sustainability on Organizational Processes and Performance](#)

² Voir, par exemple, Ravi Bansal et al. (2016) [Price of Long-Run Temperature Shifts in Capital Markets](#) et OCDE (2014) [Trends in Income Inequality and its Impact on Economic Growth](#).

EXIGENCE DES CLIENTS

De nombreux investisseurs institutionnels – et leurs bénéficiaires – reconnaissent que les critères ESG sont financièrement importants, tandis qu'une grande partie d'entre eux tentent d'aligner leurs investissements sur leurs valeurs et sur des objectifs environnementaux et sociaux plus larges. Ils attendent de leurs sociétés de gestion et de leurs prestataires de services qu'ils fassent de même.

Ressources des PRI :

Comprendre et s'aligner sur les préférences des bénéficiaires en matière de durabilité



POLITIQUES ET RÉGLEMENTATION

Les règlements et les politiques des entreprises et des investisseurs concernant les questions ESG et la communication d'informations ont considérablement augmenté ces dernières années. Cela reflète le rôle important que le secteur financier peut jouer pour relever des défis mondiaux tels que les changements climatiques, l'esclavage moderne et l'évasion fiscale.

Les gouvernements et les régulateurs financiers peuvent utiliser plusieurs outils politiques et réglementaires pour rendre le système financier plus durable et promouvoir l'investissement responsable. Il s'agit notamment des outils suivants :

- Règlements sur la communication ESG par les entreprises
- Règlements sur l'engagement (dialogue et vote)
- Obligations de l'investisseur et règlements sur la communication
- Taxonomies des activités économiques durables

Ressources des PRI :

Ressources en matière de politiques et de réglementation



Boîte à outils pour une politique et une réglementation en matière d'investissement durable



Base de données réglementaire



RESPONSABILITÉS FIDUCIAIRES

Les responsabilités fiduciaires (ou obligations équivalentes) visent à garantir que les personnes qui gèrent l'argent d'autrui agissent avec le soin, les compétences et la loyauté nécessaires, et dans l'intérêt des clients ou des bénéficiaires.

Les responsabilités fiduciaires des investisseurs leur imposent de prendre en compte tous les facteurs pertinents pour le rendement des investissements, y compris les questions ESG, et d'agir en conséquence. Dans certains pays, les investisseurs sont tenus par la loi de chercher à obtenir des résultats en matière de durabilité lorsque ceux-ci peuvent contribuer à la réalisation de leurs objectifs financiers.

Ressources des PRI :

La responsabilité fiduciaire au XXI^e siècle



Ressources du cadre juridique pour l'impact



RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Toutes les activités d'investissement peuvent avoir des [résultats positifs et négatifs en matière de durabilité](#) pour les personnes et la planète.

Les bénéficiaires, les clients, les employés, les gouvernements, les régulateurs et les autres parties prenantes attendent de plus en plus des investisseurs qu'ils gèrent ces résultats et qu'ils alignent leurs activités sur des cadres mondiaux tels que les [ODD](#) et l'Accord de Paris.

PRI et ressources externes :

Investir en lien avec les résultats des ODD : cadre de référence en cinq parties



L'argumentaire d'investissement ODD



Études de cas sur les résultats des ODD



Engagement 2.0 : l'évolution dont l'engagement a besoin de toute urgence



Ressources sur la Plateforme de gestion de l'impact



PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Une grande partie du secteur de l'investissement s'est engagée à respecter les Principes pour l'investissement responsable. Les signataires des PRI prennent les engagements suivants :

- **Principe 1** : Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement.
- **Principe 2** : Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'investisseurs.
- **Principe 3** : Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
- **Principe 4** : Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
- **Principe 5** : Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
- **Principe 6** : Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.

Ces six Principes ont été élaborés par des investisseurs, pour des investisseurs. En les appliquant, les signataires contribuent à l'édification d'un système financier mondial plus responsable.

Ressources des PRI :

Que sont les Principes pour l'investissement responsable ?



COMMENT INVESTIR DE MANIÈRE RESPONSABLE ?

Il existe de nombreuses manières d'investir de façon responsable, y compris :

PRISE EN COMPTE DES QUESTIONS ESG			ENGAGEMENT (DIALOGUE ET VOTE)	
Screening	Intégration des critères ESG	Investissements thématiques	Engagement auprès des entités détenues	Engagement auprès des autres parties prenantes
Agir sur les enjeux de durabilité				

(Les définitions des termes utilisés dans ce tableau figurent dans le [Glossaire du Reporting des PRI](#).)

PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG

La prise en compte des critères ESG consiste à évaluer, examiner et prendre en compte les critères ESG dans les pratiques d'investissement existantes, en combinant l'une ou l'autre de ces approches : l'intégration, le screening et l'investissement thématique.



Le **screening** consiste à appliquer des filtres à un univers de titres, d'émetteurs, de secteurs ou d'autres instruments financiers afin de décider s'il convient de les prendre en considération en vue d'un investissement.

Il repose sur des critères tels que les préférences d'un investisseur ou des paramètres d'investissement spécifiques, définis dans un processus d'investissement ou reflétant le mandat d'un client ou d'un fonds.

Le screening peut être positif, normatif ou négatif.



L'**incorporation des critères ESG** implique de prendre en compte les critères ESG dans l'analyse et les décisions d'investissement, afin d'améliorer la gestion des risques et les rendements.



L'**investissement thématique** consiste à rechercher des opportunités créées par des tendances ESG à long terme, telles que l'évolution vers les énergies renouvelables ou les économies circulaires. Il peut s'agir de sélectionner un produit thématique, tel qu'un fonds ou un indice, ou de construire un portefeuille autour d'une telle tendance.

Ressources des PRI :

Ressources d'incorporation ESG



ENGAGEMENT

L'engagement consiste à user de son influence pour maximiser la valeur globale à long terme, y compris la valeur des actifs économiques, sociaux et environnementaux communs, dont dépendent les rendements et les intérêts des clients et des bénéficiaires.

Le dialogue est l'un des moyens par lesquels les investisseurs peuvent s'acquitter de leurs obligations en matière d'engagement. Il implique des interactions et un dialogue entre un investisseur, ou son prestataire de services, et une entité détenue actuelle ou potentielle ou une autre partie prenante, afin d'améliorer les pratiques

relatives à un critère ESG, de progresser vers des résultats en matière de durabilité ou d'améliorer la communication au public. Sur les marchés privés, le dialogue fait également référence au contrôle direct des investisseurs et au dialogue avec les équipes de direction ou les conseils d'administration.

Les activités d'engagement peuvent s'adresser aux bénéficiaires actuels et potentiels des investissements (entreprises, émetteurs, actifs) et à d'autres parties prenantes, telles que les décideurs politiques et les organismes de normalisation.

Exemples de moyens d'influencer les entités détenues :	Exemples de moyens d'influencer les autres parties prenantes :
<ul style="list-style-type: none"> ■ Dialogue avec les entités détenues actuelles ou potentielles, dans l'ensemble des catégories d'actifs ■ Vote aux assemblées générales des actionnaires ■ Dépôt de résolutions/propositions d'actionnaires ■ Rôle direct au sein des conseils d'administration et des comités des entités détenues ■ Contentieux 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dialogue avec les décideurs politiques et les organismes de normalisation ■ Contribution aux biens publics (comme la recherche) ■ Reporting public des résultats du dialogue et communication des votes ■ Négociation et suivi d'autres acteurs de la chaîne d'investissement (p. ex. investisseurs institutionnels qui dialoguent avec les sociétés de gestion)

Les investisseurs responsables peuvent collaborer à leurs activités d'engagement pour les rendre plus efficaces. La collaboration peut être informelle, par exemple en partageant des idées sur la manière d'aborder une question avec des pairs, ou formelle, par exemple en se joignant à des initiatives dans le cadre desquelles les investisseurs s'engagent auprès d'une entité détenue ou d'une autre partie prenante.

Ressources des PRI :

Ressources en matière d'engagement (dialogue et vote)	
Engagement 2.0	
Introduction à l'investissement responsable : engagement (dialogue et vote)	

AGIR SUR LES ENJEUX DE DURABILITÉ

Les investisseurs peuvent agir pour améliorer les résultats en matière de durabilité associés à leurs investissements par le biais de leurs décisions d'investissement et de leur gestion des entités détenues, des décideurs politiques et des autres parties prenantes. Cela implique de rendre leurs investissements cohérents avec les objectifs et les seuils mondiaux de durabilité, afin d'augmenter les résultats positifs pour les personnes et la planète et de diminuer les résultats négatifs.

Les objectifs et les seuils mondiaux de durabilité contribuent à fixer les limites dans lesquelles la société doit s'efforcer de fonctionner pour éviter de nuire aux personnes et à l'environnement.

Ils sont définis dans des cadres internationalement reconnus, tels que :

- Les Objectifs de développement durable des Nations Unies
- L'Accord de Paris
- La Convention sur la diversité biologique
- Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- La Charte internationale des droits de l'homme
- La Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail
- Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme

Ressources des PRI et ressources externes :

Ressources pour les résultats des PRI en matière de durabilité



Ressources de la Plateforme de gestion de l'impact sur les seuils de durabilité



L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE DANS TOUTES LES CATÉGORIES D'ACTIFS

Il est possible d'investir de manière responsable dans toutes les catégories d'actifs, mais les outils qui peuvent être utilisés pour atteindre les objectifs de l'investissement responsable varient entre les marchés privés et publics, et entre les différents types de titres. Par exemple :

Obligations	Engagements en matière d'obligations : les investisseurs peuvent essayer d'améliorer la performance ESG des instruments de dette en intégrant des dispositions relatives aux questions ESG dans les contrats concernés. Ces dispositions peuvent couvrir les communications ESG et obliger les émetteurs à se conformer à certaines normes, telles que celles énoncées dans les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
Actions cotées	Droits de vote : sur la plupart des marchés, les actionnaires peuvent utiliser leurs votes sur la gestion et/ou les résolutions d'actionnaires pour communiquer officiellement leurs points de vue et leurs attentes concernant les performances ESG d'une entreprise.
Capital-investissement (private equity)	Sièges au conseil d'administration : les investisseurs en capital-investissement qui siègent au conseil d'administration peuvent utiliser leur siège pour contribuer à l'élaboration de la stratégie ESG d'une entreprise et, ce faisant, influencer l'impact de cette dernière sur la société et l'environnement.

Les données du reporting des PRI montrent que les pratiques d'investissement responsable sont plus avancées dans certaines catégories d'actifs que dans d'autres. Historiquement, par exemple, les investisseurs ont davantage intégré des critères ESG dans leurs investissements en actions cotées que dans leurs investissements obligataires.³ Mais si des différences subsistent, les signataires ont réalisé des progrès significatifs dans toutes les principales catégories d'actifs au cours des dernières années.⁴

Ressources des PRI :

Recommandations et études de cas par catégorie d'actifs



3 PRI (2021) [The evolution of responsible investment: an analysis of advanced signatory practices](#)

4 PRI (2022) [Inside PRI data: asset owner action](#)

LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS ET L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

À la tête de la chaîne d'investissement, ce sont les investisseurs institutionnels qui déterminent l'orientation des marchés à l'échelle mondiale. Ils se concentrent de plus en plus sur la gestion durable de leurs actifs, car ils ont souvent des engagements et des horizons d'investissement à long terme.

Les investisseurs institutionnels qui externalisent tout ou partie de leur fonction d'investissement peuvent intégrer les principes de l'investissement responsable dans la manière dont ils choisissent et contrôlent leurs sociétés de gestion externes, leurs consultants et autres prestataires de services.

Ressources des PRI :

Mandats d'investissement : prendre en compte les critères ESG, améliorer les résultats en matière de durabilité



Guide de l'investisseur institutionnel : nomination des sociétés de gestion



Guide de l'investisseur institutionnel : suivi des sociétés de gestion



Au cœur des données des PRI : l'action des investisseurs institutionnels



Autres ressources pour les investisseurs institutionnels



Net-Zero Asset Owner Alliance sous l'égide des Nations Unies



REPORTING

Le reporting par les investisseurs consiste généralement à fournir des informations publiques ou privées aux parties prenantes, telles que les régulateurs et les clients. Les investisseurs institutionnels peuvent utiliser les informations contenues dans ces communications pour évaluer les pratiques de prise en compte et de gestion des questions ESG, ainsi que les mesures prises par leurs sociétés de gestion en matière de durabilité. Les communications fournies peuvent également permettre aux investisseurs de montrer comment ils s'alignent sur la réglementation ou les recommandations.

Les communications sont de plus en plus réglementées par des organismes tels que l'Union européenne, la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni et la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ainsi que par d'autres organismes nationaux et supranationaux.

Le reporting des sociétés de gestion aux clients peut inclure des informations quantitatives et qualitatives et des études de cas. Il peut être autonome ou faire partie de rapports plus larges ou de communications avec les parties prenantes.

Ressources des PRI :

Examen des tendances en matière d'exigences de reporting ESG pour les investisseurs



Guide de l'investisseur institutionnel : sélection des sociétés de gestion



QUESTIONS CLÉS DE L'ESG

Les investisseurs responsables peuvent prendre en compte un large éventail de questions ESG dans leur analyse. Ils peuvent accorder plus d'importance à certaines qu'à d'autres, en raison de leur impact potentiel plus important sur les personnes, la planète et les rendements financiers.

Les changements climatiques sont une question ESG hautement prioritaire pour les investisseurs, en particulier les investisseurs institutionnels, comme le souligne l'[analyse PRI](#) des pratiques d'investissement responsable des investisseurs institutionnels signataires. Les investisseurs reconnaissent également de plus en plus leur responsabilité en matière de respect des droits de l'homme.

Ressources des PRI :

Recommandations et études par thème



Guides sur l'engagement par thème



Introduction à l'investissement responsable : les changements climatiques pour les investisseurs institutionnels



CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques ont des effets physiques, économiques et sociaux importants sur tous les aspects de l'activité humaine, comme l'ont constaté des organismes tels que le [Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat](#) et le [Fonds monétaire international](#).

En 2015, 196 parties ont adopté l'Accord de Paris, un traité international juridiquement contraignant sur les changements climatiques. L'accord vise à contenir l'élévation de la température de la planète en dessous de 2,0 °C par rapport aux niveaux préindustriels au cours de ce siècle et même à limiter cette élévation à 1,5 °C.

Pour contribuer à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, les investisseurs tentent de réduire la quantité de gaz à effet de serre – tels que le dioxyde de carbone et le méthane – que les entreprises et autres actifs de leurs portefeuilles produisent et émettent.

De nombreux investisseurs institutionnels, par exemple, sont membres de la [Net-Zero Asset Owner Alliance, créée sous l'égide des Nations Unies](#), et se sont engagés à faire en sorte que leurs portefeuilles éliminent de l'atmosphère autant d'émissions de gaz à effet de serre qu'ils en produisent (ce que l'on appelle le « zéro émission nette ») d'ici à 2050. Des alliances similaires existent pour les [sociétés de gestion](#) et les [prestataires de services](#).

Ressources des PRI :

Ressources sur les changements climatiques



Les changements climatiques pour les marchés privés



Climate Action 100+



DROITS DE L'HOMME

L'idée des droits de l'homme est aussi simple que puissante : les personnes ont le droit universel d'être traitées avec dignité. Chaque individu a le droit de jouir des droits de l'homme sans discrimination, quels que soient sa nationalité, son lieu de résidence, son sexe, son origine nationale ou ethnique, sa couleur de peau, sa religion, sa langue ou toute autre situation. Les droits de l'homme sont liés, interdépendants et indivisibles.

Les investisseurs institutionnels ont la responsabilité de respecter les droits de l'homme. Cette responsabilité a été officialisée par les Nations Unies et l'OCDE en 2011 et, depuis lors, les attentes et les exigences – de la part des employés, des bénéficiaires, des clients, des gouvernements et de la société dans son ensemble – en matière de droits de l'homme se sont considérablement accrues.

Les PRI ont un [programme de travail pluriannuel](#) pour aider les signataires à mettre en œuvre les [Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](#) et les [Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales](#). Ils comprennent la coordination d'[Advance](#), une initiative d'engagement collaboratif axée sur les droits de l'homme et les questions sociales.

Ressources des PRI :

Pourquoi et comment les investisseurs doivent-ils agir en matière de droits de l'homme ?



Série d'études de cas sur les droits de l'homme



Les droits de l'homme dans la dette souveraine : le rôle des investisseurs.



FAUSSES IDÉES

Le secteur de l'investissement responsable continue d'évoluer rapidement, avec à la clé des idées erronées sur ce qu'il implique, notamment :

...il nécessite d'investir dans une stratégie ou un produit spécifiques

Il existe de nombreuses manières d'investir de façon responsable. Les investisseurs peuvent utiliser les informations ESG dans leurs décisions d'investissement et d'engagement (dialogue et vote), afin de s'assurer qu'ils prennent en compte toutes les questions pertinentes lorsqu'ils évaluent le risque et le rendement. Ils peuvent se concentrer sur l'ensemble de leur portefeuille, sur certaines catégories d'actifs ou sur certains produits, en fonction de leurs objectifs en matière d'investissement responsable. Ils peuvent également tenir compte de l'effet de leurs investissements sur les personnes et la planète et combiner ces approches pour une partie ou la totalité de leurs actifs.

...il entraîne une baisse du rendement des investissements

L'investissement responsable n'exige pas de sacrifier les rendements ; il doit, en fait, améliorer les caractéristiques de risque et de rendement. Les investisseurs appliquent une série de techniques afin d'identifier les risques et opportunités qui pourraient ne pas être mis au jour sans l'analyse des données et des tendances ESG.

...il s'agit de limiter l'univers d'investissement

L'investissement responsable consiste à intégrer les questions ESG dans les décisions d'investissement et dans l'engagement (dialogue et vote). Si des approches telles que le screening sont courantes, elles ne sont pas obligatoires.

...il n'est pas possible d'investir de manière responsable en tant qu'investisseur indiciel

Les critères ESG peuvent être incorporés de différentes manières dans les stratégies d'investissement indiciel. Les prestataires de services peuvent analyser les questions ESG et les résultats en matière de durabilité lors de la construction d'indices. Les investisseurs peuvent sélectionner des indices dont les composants ont été passés au crible, ou qui ont une orientation thématique, afin de s'assurer qu'ils correspondent à leurs valeurs. Ils peuvent utiliser l'engagement (dialogue et vote) pour influencer le comportement des composants actuels et potentiels de l'indice et peuvent également s'engager avec les régulateurs et les organismes sectoriels pour conduire des réformes qui favorisent l'investissement responsable.

...il est motivé par des considérations politiques

L'investissement responsable ne signifie pas la promotion d'un programme politique particulier. L'analyse des critères ESG et la prise en compte des enjeux de durabilité au cours du processus d'investissement permettent aux investisseurs de prendre des décisions plus éclairées, de mieux aligner les investissements sur les objectifs des bénéficiaires et de rechercher des rendements ajustés au risque.

...il n'est pas possible d'accréditer les affirmations relatives à l'investissement responsable

Le greenwashing consiste pour les investisseurs à exagérer le caractère écologique, durable ou éthique d'un produit financier ou d'une stratégie, d'un engagement ou d'une approche d'investissement. De nombreuses réglementations et initiatives ont été élaborées pour contrer ce type de déclarations erronées de la part des investisseurs. Par exemple, les taxonomies de la finance durable permettent aux investisseurs de rendre compte objectivement de la part de leurs portefeuilles investie dans des activités qui répondent aux objectifs ESG ou de durabilité.

PRI et ressources externes :

[L'ESG et les stratégies d'investissement passives](#)



[Normes mondiales de communication ESG du CFA pour les produits d'investissement](#)



LE RÔLE DES PRI

Les PRI sont une organisation mondiale qui encourage et aide le secteur de l'investissement à investir de manière responsable. Ils agissent dans l'intérêt à long terme :

- de leurs signataires ;
- des marchés financiers et des économies dans lesquels ils opèrent, et enfin
- de l'environnement et de la société en général.

Les signataires des PRI s'engagent à mettre en œuvre les [six Principes pour l'investissement responsable](#). À cet effet, les PRI les aident par différents moyens :

- **Ressources** : fournir des recommandations et des outils sur une série de sujets liés à l'investissement responsable.
- **Initiatives d'engagement collaboratif** : coordonner les possibilités pour les signataires de collaborer avec les entreprises et d'autres parties prenantes pour traiter les questions ESG prioritaires, en utilisant la [Plateforme de collaboration des PRI](#).
- **Politiques publiques** : dialoguer avec les décideurs politiques pour soutenir et permettre les approches d'investissement responsable des investisseurs.
- **Recherche universitaire** : soutenir l'innovation de la [recherche en matière d'investissement responsable](#) et présenter les résultats de la recherche.
- **Réunions d'investisseurs** : organisation d'[événements](#) et animation de réseaux régionaux afin de mettre en relation les signataires et de favoriser le partage de connaissances.
- **Reporting** : aider les signataires à comprendre leurs points forts et les axes d'amélioration grâce au [Reporting des PRI](#). Les signataires sont également notés de manière confidentielle et évalués par rapport à leurs pairs. Ils peuvent partager des rapports privés, et les PRI rendent publiques certaines informations pour favoriser la transparence sur le [Portail de données des PRI](#).
- **PRI Academy** : formation des professionnels de l'investissement par le biais de [cours en ligne](#).

CRÉDITS

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

- Eilidh Wagstaff
- Toby Belsom

RÉVISION

- Jasmin Leitner
- Mark Kolmar

CONCEPTION

- Will Stewart